**PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date : 25 juin 2020

Année scolaire : **2019/2020**

Numéro de séance : N° 5

Date de transmission de la convocation aux membres : le 15 juin 2020

1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)Président : **Monsieur Vincent BAUDET, principal**Secrétaire de séance : Mesdames Michaud et Du Cloux, **représentantes des personnels**Quorum (13 ou 16) : **13**Nombre de présents : **20 à 18h05****Ordre du jour****I - Vie pédagogique et éducative**

1. Séquence d'observation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2020-2021
2. Manuels scolaires
3. Dispositif « ¼ d'heure lecture »
4. Organisation du temps scolaire
5. Modification de la composition du Conseil de la Vie Collégienne (CVC)

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats
2. Travaux

III – Vie budgétaire et financière

1. Tarifs
 - 1.1. Logements
 - 1.2. Dégradations (manuels scolaires et autres)
2. Crédits pédagogiques globalisés
3. DBM
4. Utilisation des fonds sociaux
5. Echancier prélèvements automatiques 2020/2021

IV - Questions diverses

(A déposer au secrétariat 48 heures avant la date du conseil si vous souhaitez aborder un sujet lors du CA).

• Annexes [nombre – titre]

- 1- Modification composition CVC
- 2- Conventions et contrats
- 3- DBM
- 4- Echancier prélèvements

- Motions [nombre – titre]

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 25.06.2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[\square]	A[\square]	E[\square]	Nom - Prénom	P[\square]	A[\square]	E[\square]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. BAUDET Vincent	X						
	Principale Adjointe	Mme NADEAU Elisa	X						
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X						
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. LEDEUX Jean-Louis Conseiller Départ., Maire de Lusignan	arrivée 18h10 X			M. COQUELET Benoît, Vice-président du Conseil Départ.			
		Mme PECRIAUX Sybil Conseillère Départ. Adjointe au Maire Payré			X Pouvoir à M. Ledoux	Mme FAUCHER Claudie, Conseillère Départ.			
	Commune siège	Mme CAROLUS Coralie Représentante de la Commune de Lusignan	X						
	Commune siège								
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. THEVENIN Jean-Pierre	arrivée 18h15 X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. GUILLIN Nicolas	X			Mme DESCHEREUX Mélanie	X		
		M. RUMEAU Nicolas	X			Mme THEBAULT Lydie	X		
		Mme DU CLOUX Henriette	X			M. VEYSSIERE Pascal			
		Mme MICHAUD Elodie	X			Mme DOUELLE Corinne			
		M. DUPUY Emmanuel			X	Mme CURTI Céline			
		M. VILLENEUVE Mathieu			X	Mme BERNAUD Isabelle			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine	X			Mme ALEXIS Franciane			
		M. COURSEAU Julien			X	Mme DELHOMME Corine	X		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. MARICOURT Pierre	X			M. DAUGE Stéphane			
		Mme GAUTIER Magalie	X			Mme QUILLET Sandra	X		
		Mme KOUBAITI-JULIER Bernadette	X			Mme POTELLE Sophie			
		M. CASTELLS Richard	X			Mme REDONNET Océane			
		Mme COUPELON Lou			X	M. GUERRERE Jérôme			
		Mme FROEHLICH Pia	X			Mme GIRON Maud			
	Elèves	DALBY Lise			X	PERRAULT Elise			
		MAILLET Juliette	X			CHAUVINEAU Elya			

[\square] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Le président du conseil, Monsieur Baudet ouvre la séance à 18h05.

Le quorum ayant été atteint, Mesdames Michaud et Du Cloux, représentantes des personnels, se portent volontaires pour assurer le rôle de secrétaires de séance.

Arrivée de Monsieur Ledoux, conseiller départemental, à 18h10

Madame Péciaux, conseillère départementale excusée, a donné pouvoir à Monsieur Ledoux. Le vote de ce dernier sera ainsi comptabilisé pour deux voix.

Monsieur Baudet soumet aux 21 membres présents l'approbation du compte rendu du conseil d'administration du 13 février 2020.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (22 voix).

Monsieur Baudet soumet aux 21 membres présents l'approbation du compte rendu du conseil d'administration du 14 mai 2020 réalisé en distanciel.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (22 voix).

Suite aux élections du 15 mars 2020, le conseil municipal a désigné un nouveau délégué de la commune pour siéger au conseil d'administration du collège. Madame Carolus remplacera Madame Vadier.

Monsieur le principal remercie le travail accompli en collaboration avec Madame Vadier qui a su être à l'écoute des sollicitations du collège.

Arrivée de Monsieur Thevenin, personnalité qualifiée, à 18h15

Modification de l'ordre du jour.

Ajout d'un point au III : 3. Admission en non-valeur

Vote relatif à la modification de l'ordre du jour.

Vote : 0 contre / 0 abstention / 23 pour.

Monsieur Baudet indique que des thématiques sur cette année particulière plutôt que des questions diverses ont été déposées par les représentants des parents d'élèves et qu'elles seront traitées en dernier point de l'ordre du jour.

I - Vie pédagogique et éducative

1. Séquence d'observation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2020-2021

Monsieur le président informe les membres du conseil des périodes retenues lors du conseil pédagogique du 18 juin 2020 pour les séquences d'observation en milieu professionnel :

- Du lundi 4 au vendredi 8 janvier 2021, pour les élèves de 3A/B
- Du lundi 11 au vendredi 15 janvier 2021, pour les élèves 3C/3D/3E

Les familles et les élèves seront informés dès la rentrée afin d'initier rapidement la recherche de stages et les informations apparaîtront sur le site du collège.

Les rapports de stage seront à remettre aux professeurs principaux le 25 janvier pour les 3A et 3B et le 1^{er} février pour les 3C, 3D et 3E.

L'oral se déroulera le vendredi 26 février 2021.

Monsieur Ledoux demande si certains élèves restent sans stage. Monsieur le principal explique que chaque année, un ou deux élèves par classe rencontrent des difficultés pour trouver une entreprise d'accueil mais qu'en général ils sont bien accompagnés par l'équipe pédagogique et finissent par trouver.

Un parent demande s'il est possible d'effectuer deux stages. Monsieur Baudet répond par l'affirmative et précise que c'est par exemple le cas des jeunes en recherche d'un « patron » dans le cadre d'un apprentissage. L'élève peut effectuer un deuxième stage dans l'année scolaire. Il faut avant tout que ces demandes de stage supplémentaire soit en cohérence avec le projet d'orientation.

Vote : 0 contre/ 0 abstention / 23 pour

2. Manuels scolaires

Monsieur Baudet rappelle que conformément à la note de service ministérielle du 2 juin 2016 et suite au conseil pédagogique du 18 juin 2020, les choix des manuels scolaires sont soumis à la validation du conseil d'administration.

Avec la mise en œuvre des nouveaux programmes depuis 2016, l'établissement avait été doté de crédits globalisés. Il reste un reliquat de 13 531,66 euros, à destination, entre autres, des disciplines qui n'ont pas encore fait le choix des manuels : la LCA sur le cycle 4 et la LV1. Les enseignants de ces deux matières ne souhaitent pas à la rentrée prochaine de manuels scolaires.

Un réassort sera donc fait en :

- Mathématiques
- Espagnol
- Histoire-Géographie
- Physique chimie

3. Dispositif « ¼ d'heure lecture »

Monsieur Baudet fait un bilan du dispositif. C'est un bilan très satisfaisant pour les enseignants : enrichissement du vocabulaire, goût à la lecture et retour au calme après la récréation, instaure un climat propice au travail.

Pour rappel, ce dispositif a lieu 4 fois par semaine, de 10h à 10h15. C'est un temps individuel de lecture silencieuse pour tous les élèves. Toutes les lectures sont autorisées et en cas d'oubli des livres sont à la disposition des élèves dans des caisses dans les salles de classe.

Les parents proposent la mise en place d'une « boîte à livres » à la vie scolaire où chacun pourrait déposer des livres et en prendre librement. L'idée est déjà à l'étude.

Monsieur le principal demande un vote pour la reconduction de ce dispositif à la rentrée prochaine.

Vote : 0 contre/ 0 abstention / 23 pour

Le conseil adopte à l'unanimité la reconduction du dispositif pour l'année scolaire 2020/2021.

4. Organisation du temps scolaire

Lors du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2019, une nouvelle organisation du temps scolaire avait été votée et une demande a été faite auprès des services de transports de la Région Nouvelle-Aquitaine pour modifier les horaires de sortie et donc de ramassage scolaire afin d'avoir une pause méridienne de 1h30.

La région Nouvelle-Aquitaine a émis un avis défavorable en novembre à ce changement. Ces modifications d'horaires impacteraient financièrement les familles et les collectivités (allongement du temps de garderie).

La compétence des transports scolaires sur le territoire Mélusin va passer à la rentrée 2020 à la communauté urbaine de Grand Poitiers. Toutes les communes du canton seront gérées par Vitalis. Les familles devront s'inscrire fin août, un mail sera envoyé aux usagers début août.

Monsieur Baudet a donc adressé la demande de modification des horaires de transport à Grand Poitiers. Compte-tenu des délais ne permettant pas une réflexion approfondie cette année, la réponse de Grand Poitiers a été négative.

Concernant la reprise du transport scolaire par Vitalis, une inquiétude se dessine : des usagers privés pourront-ils emprunter les lignes ? Dans ce cas, il se pose le problème du nombre de personnes dans les bus et cela ne doit pas impacter le transport des élèves du collège.

Monsieur Baudet ainsi que Monsieur Ledoux indiquent que la communication des services de transports de la Région Nouvelle-Aquitaine a été peu présente envers d'une part, les usagers et, d'autre part, le collège.

Monsieur le principal demande un vote pour annuler la modification des horaires votée au conseil d'administration du 1^{er} octobre 2020.

Vote : 0 contre/ 0 abstention / 23 pour

Adopté à l'unanimité.

5. Modification de la composition du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) (Annexe 1)

Une modification de la composition du CVC (présentée en annexe) est envisagée au vu des difficultés de recrutement des représentants d'élèves. Madame Jouineau, conseillère principale d'éducation, propose que tout élève puisse se présenter et pas seulement les délégués ou leurs suppléants et que les représentants soient élus par l'ensemble des élèves du collège.

Un débat s'engage sur la proposition d'exiger des candidatures « paritaires ». Les parents souhaitent faire enlever le terme « si possible » concernant la parité filles-garçons afin d'atteindre l'objectif d'une parité complète et de préparer les élèves à leur future vie citoyenne.

Après des échanges, une nouvelle composition et un nouveau mode de recrutement sont proposés.

Les élections se dérouleront par niveau et les élèves devront élire 2 binômes filles-garçons, donc 4 titulaires par niveau.

Vote pour cette nouvelle composition.

Vote : 0 contre/ 1 abstention/ 22 pour

II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats

Monsieur Derouet propose au vote :

- la reconduction des conventions et contrats dont la liste est donnée sur photocopie (Annexe 2)

Vote : 0 contre/ 0 abstention / 23 pour

La liste est adoptée à l'unanimité.

- l'autorisation de recruter 10 AED pour l'année scolaire 2020/2021.

Pour information, le collège a besoin de sept personnes avec des quotités différentes mais cela permet de recruter d'autres personnes en cours si besoin (départs pour raisons professionnelles, congés de maternité, ...).

Vote : 0 contre/ 0 abstention / 23 pour

Le conseil d'administration vote à l'unanimité cette autorisation.

2. Travaux

Le Conseil Départemental, dans le cadre des travaux d'entretien, de grosses réparations et d'équipement, avait attribué une subvention de 35 000 euros pour l'année 2019. Les travaux suivants ont été réalisés :

- finition de la toiture du Bâtiment C (technologie)
- abattage d'arbres dangereux

Pour l'année 2020, les travaux qui sont prévus à hauteur de 20 400 euros sont :

- changement du bac à graisse
- mise aux normes du monte-charge de la demi-pension

Sur fonds propres (prélèvement au conseil d'administration du 14 mai 2020 de 14 900 euros), les travaux prévus cet été sont :

- la réfection des couloirs vie scolaire et demi-pension (peinture + décochoc)
- la réfection des deux salles d'étude (peinture)

Madame Jouineau présente également les travaux envisagés et financés par le foyer socio-éducatif :

- achat de canapé, tables hautes, tabourets
- création d'un mur d'expression libre (photos, dessins...)
- pose de pas japonais sur les pelouses entre les tables et les structures de jeux
- pose de numéros « métalliques » sur les casiers

III - Vie budgétaire et financière

1. Tarifs

1.1. Logements

L'établissement dispose de trois logements de fonction : deux F3 et un F4. Monsieur Baudet explique que ces logements peuvent être loués à titre précaire. Il propose de voter le tarif des loyers qui sont inchangés depuis trois ans :

- F3 : le loyer est de 220 euros + 30 euros de provision de charges

Vote : 0 contre / 0 abstention / 23 pour

Le conseil d'administration vote à l'unanimité cette proposition.

- F4 : le loyer est de 320 euros + 30 euros de provision charges

Vote : 0 contre / 0 abstention / 23 pour

Le conseil d'administration vote à l'unanimité cette proposition.

Le Conseil Départemental souhaite revoir les critères d'attribution des logements et leur gestion à la rentrée 2020/2021 puisqu'ils sont de moins en moins utilisés comme logements de fonction. Seules les Conventions d'Occupation Précaires (COP) déjà existantes pourront être renouvelées pour une durée de 1 an. A titre exceptionnel et en cas de force majeure l'attribution d'un logement par COP sera acceptée.

1.2. Dégradations (manuels scolaires et autres)

Monsieur Derouet soumet au conseil d'administration le vote des différents types de remboursement suite aux dégradations des manuels scolaires ainsi que d'autres dégradations et le prix du rachat d'un carnet de correspondance :

- si le manuel a moins d'un an : remboursement au prix du neuf (le prix du neuf est estimé à 25-27 euros)
- si le manuel a plus d'un an : 15 euros de remboursement
- un CD manquant d'un manuel : 6 euros de remboursement
- autres types de dégradations : remboursement à la hauteur du montant de la réparation ou du remplacement
- achat d'un nouveau carnet de correspondance : 2 euros

Vote : 0 contre / 0 abstention / 23 pour

Le conseil d'administration vote à l'unanimité ces propositions.

2. Crédits Pédagogiques globalisés

Pour l'année 2020, la dotation globalisée des crédits pédagogiques attribuée par le rectorat est de 800 euros (pour mémoire, elle était de 1 800 € l'année dernière). Cette somme devra couvrir les frais des droits à la reprographie (contribution à verser au CFC), l'achat des carnets de liaison et les manuels scolaires.

Les dépenses prévues sont : 1 042,44 euros pour les carnets et 782,10 euros pour la reprographie soit au total 1824,54 euros.

Vote : 0 contre/ 0 abstention/ 23 pour

Le conseil d'administration vote à l'unanimité cette répartition.

3. Admission en non-valeur

Une famille n'a pas pu payer des créances de ½ pension (de 2014 à 2016) pour un montant de 604.70 euros.

Monsieur Derouet demande l'autorisation de prélever cette somme sur le fonds de roulement.

Vote : 0 contre/ 0 abstention/ 23 pour

IV - Questions diverses

Monsieur le principal fait un bilan sur la période du confinement, à savoir du 16 mars au 3 juillet.

Pendant le confinement, du 16 mars au 17 mai : les enseignants assurent la continuité pédagogique à distance. Aucun personnel n'a demandé d'ASA (Autorisation Spécifique d'Absence).

Mise en place d'un fichier collaboratif sous l'application « Tribu » pour suivre les élèves. « Tribu » pouvait être renseigné par les enseignants, les personnels administratifs et la vie scolaire. Les contacts avec les élèves et familles se sont faits par mail, SMS ou par téléphone.

Après le déconfinement :

Première phase à partir du 18 mai :

- mise en place des protocoles sanitaires National et Départemental
- avec le protocole sanitaire, la jauge était de 65 élèves pour l'établissement (maximum 15 élèves par groupe)
- accueil des élèves de 6° et 5° : 69 élèves de 6^{ème} dont 15 prioritaires et 55 élèves de 5^{ème} dont 14 prioritaires
- 5 groupes : deux groupes prioritaires présents tous les jours et trois groupes d'élèves volontaires présents 2 jours ou 2,5 jours par semaine avec une rotation
- travail sur livret pédagogique permettant un travail identique pour tous les élèves des niveaux 6^{ème} et 5^{ème}

Deuxième phase à partir du 8 juin :

- accueil des élèves volontaires de 4^{ème} et 3^{ème} : 40 élèves de 4^{ème} et 23 élèves de 3^{ème}
- le protocole sanitaire est resté identique
- création d'un groupe supplémentaire : la jauge passe à 79 élèves par jour
- la rotation des groupes de 6° et 5° a été maintenue
- travail sur un deuxième livret pour les 6^{ème} et les 5^{ème}
- un groupe de 4^{ème} ou de 3^{ème} a été ajouté : présence 1 jour par semaine

Troisième phase à partir du 22 Juin :

- tous les élèves sont accueillis
- le protocole sanitaire est allégé : les sanitaires ne sont plus mixtes (nettoyage deux fois par jour), plus de distanciation mais port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique dès l'arrivée le matin
- ouverture de 19 salles pour 19 classes
- présence des élèves :
 - Lundi 22 Juin : 374 élèves (79% de l'effectif total)
 - Mardi 23 Juin : 364 élèves
 - Mercredi 24 Juin : 346 élèves
 - Jeudi 25 Juin : 344 élèves (73 % de l'effectif total)

Les absences sont justifiées.

Monsieur Baudet remercie tous les enseignants pour leur engagement et leur disponibilité.

Questions des représentants des parents d'élèves :

Il est difficile de faire un bilan aussi tôt. Il faudra le faire « à froid » pour voir et connaître les conséquences de cette période particulière sur les apprentissages scolaires et sur la psychologie des élèves.

Les parents remercient l'engagement des enseignants mais ils font remarquer que quelques enseignants n'ont pas été présents auprès des élèves pendant le confinement.

Les parents se posent des questions : Que va-t-il rester de cette période ? Le lavage des mains plus régulier ? Le travail à distance ? Une salle par classe ? Sera-t-il prévu une remise à niveau en début d'année ?

Réponses de Monsieur Baudet :

Pour l'instant, il y a peu ou pas d'information sur la rentrée. Elle est donc difficile à prévoir. Un effort sera fait sur l'accompagnement des élèves en difficulté dès la rentrée de septembre.

Une salle par classe est très difficile à mettre en place. Il n'y a pas deux salles de Musique, d'Arts plastiques. Il y a des salles très spécifiques : sciences, technologie...

Monsieur Baudet revient sur la forte capacité d'adaptation des agents et note leur réactivité.

Une liaison est faite avec les enseignants du collège et le lycée du Bois d'Amour pour échanger, informer sur ce qui a été fait, les difficultés rencontrées et sur les élèves.

Questions des représentants des parents d'élèves :

Pourquoi ne pas augmenter le nombre de sanitaires ? Et équiper les familles en outils numériques ?

Réponses de Monsieur Baudet :

Il faudrait plus de personnels. Les élèves ont déjà la possibilité de se laver les mains avant la cantine. Ils ne le font pas souvent.

Un ordinateur portable a été prêté à une famille.

Questions des représentants des parents d'élèves :

Est-il possible de déplacer le cross au printemps et de mettre la même distance pour les filles et les garçons ?

Est-il possible que les élèves aient un entraînement plus conséquent ?

Réponses de Madame Michaud, professeur d'EPS :

Il est difficile de mettre le cross au printemps car les cross district, départemental et académique sont en octobre, novembre et décembre. Il y a donc une continuité à préserver.

Les distances seront modifiées. Elles seront égales entre les filles et les garçons.

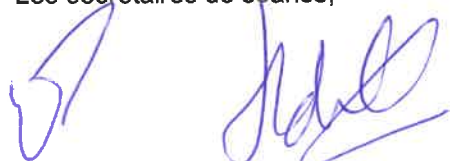
Un entraînement sera fait sur deux ou trois séances avant le cross inter-degrés.

Les enseignants remercient Monsieur Baudet et toute son équipe pour l'ensemble du travail effectué, leur disponibilité, leur réactivité dans cette période si particulière.

Remerciements de Monsieur Baudet à l'ensemble de ses collaborateurs, à la collectivité, aux agents, aux enseignants et à la municipalité.


L'ordre du jour étant épuisé, les questions diverses achevées, le président lève la séance à 20h45.

Les secrétaires de séance,



Mme MICHAUD et Mme DU CLOUX

Le Président,



COLLEGE JEAN MONNET
Le BAUBET
86600 LUSIGNAN